

Adapter l'aménagement de la ville aux mobilités durables

Article rédigé par l'équipe des [Ateliers de découverte urbaine](#).

Fini l'âge d'or de la voiture en centre-ville car trop polluante, encombrante ! Aujourd'hui déplacement rime avec écologie et tramway, marche à pied, vélo, trottinette, métro, bus électrique... les habitants doivent **avoir le choix**. Un vrai défi pour les aménageurs et collectivités qui doivent prévoir de la place et des aménagements spécifiques pour chaque mode de transport.

L'enjeu est de taille quand on sait que **l'accessibilité et l'efficacité de la mobilité** sont des critères importants dans le choix d'implantation d'une entreprise ou d'emménagement pour les habitants. Un réseau de mobilité efficace est donc essentiel pour redynamiser d'un point de vue économique et démographique des quartiers en renouvellement urbain.

L'enjeu de développer des villes durables incite à repenser leur organisation pour réduire les déplacements quotidiens des habitants.

La mobilité c'est donc des infrastructures, des axes de transport mais pas seulement !

Quelles alternatives au "tout-voiture" ?

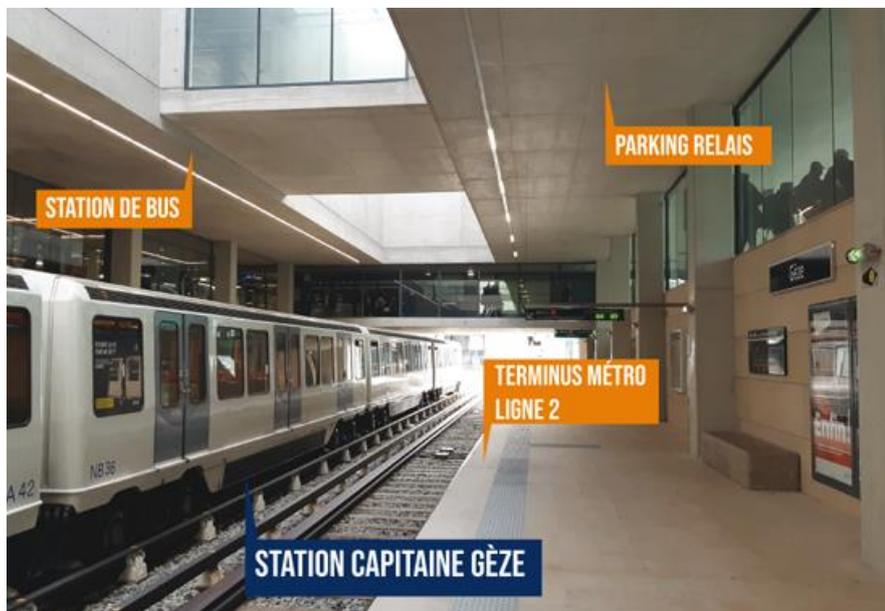
Les Français font 3 à 4 déplacements par jour. La majorité est destinée au travail, mais les loisirs prennent une place croissante.

Il existe aujourd'hui de nombreuses manières de se déplacer en ville, qui sont autant d'alternatives à la voiture. L'utilisateur doit pouvoir **passer d'un mode de transport à l'autre facilement**, et pouvoir choisir le mode adapté à son besoin. Leur multiplicité a un impact sur l'aménagement des villes et des territoires.

Les transports en commun

> **Le métro** : rapide, il est utile pour relier des territoires éloignés.

Pour amortir son coût très élevé, il est privilégié pour desservir des quartiers accueillant de très nombreux habitants ou usagers (zones urbaines denses).



La station multimodale Capitaine Gèze (mise en service en décembre 2019) accueille le terminus de la ligne 2 du métro, une station de bus, des véhicules électriques avec leurs bornes de recharge, un parking relais pour voitures, motos et vélos. Elle dessert les quartiers Nord, Smartseille, les Crottes, le marché aux puces ou encore le futur quartier des Fabriques.

> **Le tramway** : moins coûteux qu'une ligne de métro, ses rames transportent de nombreux passagers.

Il est facile d'accès pour les usagers. L'installation d'une ligne de tramway impacte fortement les rues et quartiers traversés et s'accompagne parfois d'une inflation immobilière à ses abords.

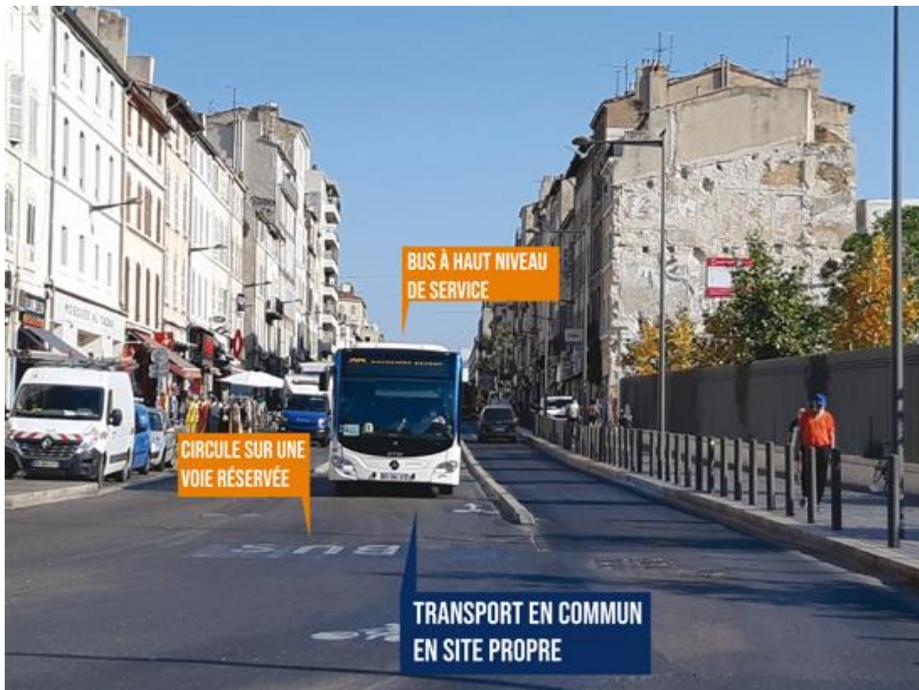
L'aménagement de la ligne de tramway rue de la République a réduit les voies automobiles, élargit les trottoirs et installé les voies du tramway au centre pour qu'ils puissent circuler sans danger et rapidement.

Cette ligne, qui s'arrête actuellement à Arenc – Euroméditerranée, sera prolongée en 2023 rue de Lyon pour rejoindre à terme la Castellane, au nord de la ville.



> **Les bus** circulant sur une voie réservée (appelée site propre) : aussi rapides que les tramways, ils sont moins onéreux et plus faciles à mettre en œuvre.

La création de la voie réservée demande souvent de sacrifier une voie automobile. C'est pourquoi ces bus circulent principalement sur les grands axes routiers des villes.



Avenue Camille Pelletan, une voie réservée aux bus a été aménagée. Cela a permis d'améliorer la rapidité des très nombreux bus qui y circulent car ils ne sont plus pris dans les embouteillages.

> **Les navettes maritimes ou funiculaires** : ces moyens de transport s'adaptent à leur environnement (mer, fleuve ou relief...).

Les mobilités douces

> **La marche à pied** : les habitants vont privilégier la marche à pied pour parcourir une distance d'1 km maximum. Encore faut-il que les trottoirs soient larges et ombragés en été, la circulation apaisée. Les espaces publics sont aménagés en centre-ville selon ces nouvelles normes : une seule voie pour les voitures avec des stationnements sur les côtés pour réduire la vitesse des véhicules, trottoirs élargis pour laisser plus de place aux piétons, plantation d'arbres pour créer de l'ombre.

Traverse des Lavandières : une traverse piétonne au cœur du Parc Habité. Dans les nouveaux quartiers, des traverses piétonnes permettent de créer des raccourcis, de circuler en toute sécurité, notamment pour les enfants se rendant à l'école.



> **Vélos, trottinettes, gyroroues** : la création de pistes cyclables est indispensable pour que chacun ait sa place et éviter les conflits entre usagers de ces nouveaux modes de déplacement et piétons.



Rue de Ruffi : auparavant occupée par 3 voies de circulation et du stationnement de part et d'autres, cette rue a été réaménagée pour plus de confort pour les piétons et cyclistes.

Les mobilités partagées

Les systèmes de partage de véhicules (voiture, scooter vélo, trottinette) se développent. Le conducteur n'est plus propriétaire mais loue à l'heure ou à la journée son moyen de transport. Ce système permet de réduire le nombre de véhicules, les places de stationnement, et offre une grande flexibilité aux usagers. Ce type de mobilités pose aussi de nouveaux problèmes tels que l'abandon anarchique de trottinettes sur les trottoirs.

Smartseille : une station avec bornes pour recharger les voitures partagées électriques Totem Mobi.

Ces mobilités nécessitent des emplacements sur la chaussée pour installer les stations d'emprunt.



Comment améliorer la mobilité ?

Pour améliorer les mobilités et l'attractivité des territoires, les aménageurs ont plusieurs cartes en main comme installer des nouveaux moyens de déplacements ou réorganiser l'espace public.

Mais d'autres actions sont possibles et certaines relèvent des collectivités comme la Métropole et la Région.

Réduire les distances à parcourir

Comment réduire le temps passé en déplacement ?



En rapprochant les lieux de travail et d'habitation, en installant des commerces au cœur des lieux de vie, des services administratifs et autres équipements. Fini l'installation des campus hors des villes ! Fini l'étalement urbain avec son lot de zones commerciales, de zones d'activités, de lotissements accessibles uniquement en voiture...

Les urbanistes appellent cela la **densité urbaine** (rapprocher) et la **mixité fonctionnelle** (mélanger habitat, bureaux, commerces, équipements...).

L'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires réunira les écoles d'architecture et du paysage, l'institut d'urbanisme. Construit Porte d'Aix, il sera à deux pas de la gare multimodale Saint-Charles et donc facilement accessible aux étudiants métropolitains.

Aujourd'hui l'école d'architecture, située à Luminy n'est reliée au centre-ville que par un bus.



Réfléchir en grand, articuler avec les autres infrastructures de transport

Actuellement de très nombreux employés habitent loin de leur lieu de travail. C'est pourquoi c'est à l'échelle métropolitaine que se définit le Plan de Déplacement Urbain (PDU). Depuis 2018, la mobilité est une compétence de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui :

- décide ce qui doit être fait sur son territoire,
- coordonne tous les exploitants (RTM, JC Decaux pour le Vélib...), se coordonne avec les autres autorités organisatrices (région pour le TER),
- planifie les nouvelles lignes à créer, les nouveaux services,
- gère directement les routes principales.

Le développement des nouvelles mobilités est donc pensé à l'échelle du réseau métropolitain mais également à l'échelle de chaque centre urbain.

Les gares et haltes TER sont un vrai atout pour les quartiers desservis. C'est la Région qui finance leur création et participe à leur exploitation. Il est cependant très difficile de créer de nouvelles lignes en centre-ville pour des questions de places au sol et de réseaux souterrains.



La gare TER d'Arenc : méconnue des Marseillais, car peu visible depuis la rue, est située au pied des tours la Marseillaise et CMA-CGM. Elle dessert la côte bleue, le bassin de l'Etang de Berre et Marseille Saint-Charles.

Pour aller plus loin

> Participez à un [Atelier de découverte urbaine sur le thème des mobilités](#), à titre individuel ou avec votre classe, ou un groupe constitué d'au moins 15 personnes.

> [Jouez à aménager une ligne de tramway !](#) pour vous mettre dans la peau d'un élu créant une nouvelle ligne (avec des contraintes proches de la réalité).